

LETTRE DE LA MUNICIPALITÉ

UN BOUCLIER SOCIAL RECONDUIT

Madame, Monsieur, chères et chers Othissois,

Instauré en 2009 pour **permettre aux familles othissoises de faire face à la crise**, ce dispositif, reconduit chaque année, est aujourd'hui plus que jamais **nécessaire**, dans le **contexte difficile** que nous connaissons : inflation, baisse du pouvoir d'achat, incertitudes géopolitiques...

Il s'inscrit dans la volonté municipale d'**agir pour améliorer le quotidien des Othissois**. Ce choix de **solidarité**, de **justice sociale**, d'**attention portée à tous**, est le fil rouge de la Municipalité depuis plusieurs décennies.

N'oublier personne, prendre en considération toutes les Othissoises et tous les Othissois, c'est un **engagement fort et constant**.

Le Bouclier social, mesure solidaire phare, apporte un **soutien financier revalorisé pour la rentrée scolaire** des collégiens, lycéens et apprentis et **pour l'inscription à une activité associative**. Ce soutien prend la forme de **bons «rentrée scolaire»** et de **bons «sport et culture»**, distribués au CCAS du **27 juin au 8 octobre** et lors du forum des associations le 3 septembre prochain.

Cette année, le montant de **35 €** attribué pour les bons « rentrée scolaire » a été maintenu, pour les collégiens, lycéens et apprentis othissois.

Bel été à tous !



BERNARD CORNEILLE,
Maire d'Othis



VIVANE DIDIER,
1^{ère} Adjointe aux Solidarités
Vice-présidente du CCAS

BON RENTRÉE : 35€
BON SPORT ET CULTURE : 20 €

+ 55€
**EN FAVEUR DU POUVOIR
D'ACHAT DES FAMILLES**

DEUX TYPES DE BONS

Bon « sport et culture »

→ Valeur : 20€

→ Remis à chaque enfant othissois jusqu'à 18 ans inclus

→ Utilisable pour l'adhésion à une association sportive ou culturelle partenaire de l'opération.



Bon « rentrée scolaire »

→ Valeur : 35€

→ Deux bons de 10€ + un bon de 15€

→ Utilisable uniquement pour l'achat de fournitures scolaires et habillement dans les enseignes partenaires de l'opération.



HORAIRES DU CCAS

Espace Jean-Claude Cazilhac
Place Jean Jaurès

- Lundi : 13h45-18h30
(13h45-17h30 en juillet et août)
- Mardi/jeudi : 13h45-17h30
- Mercredi : 8h45 -12h30 et 13h45-17h30
- Vendredi : 13h45-16h30
- Samedi : 9h-12h, les 2^e et 4^e samedis du mois



→ Le CCAS ouvrira exceptionnellement jusqu'à 19h les lundis 29 août et 5 septembre.

→ Le CCAS sera par ailleurs ouvert de 9h à 12h, les samedis 9 et 23 juillet, 13 et 27 août, 10 et 24 septembre, 8 octobre.

Pour tout renseignement, les familles sont invitées à contacter le CCAS par téléphone (01.60.03.98.56) ou par mail (ccas@othis.fr)

COMMENT RETIRER LES BONS ?



→ Bons à récupérer **entre le lundi 27 juin et le samedi 8 octobre**

→ À retirer au CCAS (place Jean Jaurès) aux horaires d'ouverture

OU

→ Lors du forum des associations le 3 septembre (le CCAS délivrera les bons « sport et culture » et « rentrée scolaire »)

→ Utilisables dès le 27 juin et jusqu'au 23 octobre chez les partenaires de l'opération (une liste des partenaires sera remise aux familles lors du retrait des bons)



PIÈCES À FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- Pièce d'identité du parent et livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de trois mois
- Attestation d'inscription scolaire 2022/2023 (pour les bons rentrée scolaire, uniquement pour les enfants de plus de 16 ans) ou dossier de demande de Pass Navigo signé
- Bons remis aux représentants légaux
- Procuration nécessaire si les représentants légaux ne peuvent se présenter

RETRAIT DES BONS DU 27 JUIN AU 8 OCTOBRE 2022